



## CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT 24 - 25 juin 2008, Bonn, Allemagne

---

### PROJET DE COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

20 - 21 novembre 2006, Nations Unies, Langer Eugen, Bonn, Allemagne

#### Point 1 de l'ordre du jour: accueil

1. Le président du Comité permanent, M. Emmanuel Severre, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Il félicite le secrétaire exécutif, M. Bert Lenten, renommé dans ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai 2006, et le Secrétariat pour ses nouveaux bureaux dans le bâtiment historique du "Langer Eugen", généreusement mis à disposition par le gouvernement allemand.

2. Mme Christiane Paulus du ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire souhaite la bienvenue à Bonn aux participants et se présente en tant que nouvelle directrice de la Conservation des espèces de faune et de flore sauvages au ministère.

3. Le secrétaire exécutif, M. Bert Lenten, informe les participants de la conférence de presse qui aura lieu le jour même pour lancer le projet FEM rebaptisé "Wings over Wetlands" ou WOW (Des ailes au-dessus des zones humides). Exprimant sa satisfaction quant au fait que ce projet conçu en Allemagne en 1999 y soit également lancé, il remercie le gouvernement allemand d'accueillir généreusement cette cérémonie d'inauguration.

4. M. Martin Lok, représentant le Dépositaire pour la première fois, se présente et remercie le Secrétariat et l'Allemagne de, respectivement, accueillir l'événement et lancer WOW.

#### Point 2 de l'ordre du jour: adoption du Règlement intérieur

5. M. Lenten présente le document StC 4.2., se référant à M. Ward Hagemeyer, Wetlands International, qui avait suggéré lors de la troisième réunion du Comité permanent que le Secrétariat examine le Règlement intérieur respectivement des Comités permanent et technique afin d'harmoniser les deux documents relatifs à la coopération entre ces deux organes. M. Lenten propose d'amender l'article 5 en y ajoutant la phrase: *"Il coopère étroitement avec le Comité technique afin d'assurer la cohérence dans le fonctionnement de l'Accord."*

6. La Réunion adopte l'inclusion de la phrase suivante:

*"Le Comité permanent coopère étroitement avec le Comité technique afin d'assurer la cohérence dans le fonctionnement de l'Accord."*

7. Concernant l'article 11, M. Lenten suggère de remplacer "*représentant de la région Afrique australe*" par "*représentant de la région Afrique orientale et australe*".

8. La Réunion adopte cet amendement.

9. M. Lenten suggère également de reconsidérer le mandat dans l'article 14, comme pour le Comité technique, en le faisant expirer "*lors de la deuxième réunion ordinaire des Parties suivant celle à laquelle ils ont été élus*" au lieu de "*lors de la clôture de la réunion ordinaire de la Réunion des Parties qui suit la réunion au cours de laquelle ils ont été élus*". Se référant à la deuxième phrase de l'article 14, M. Yousoof Mungroo, président du Comité technique, avance qu'un changement n'est pas nécessaire.

11. Le Comité permanent demande au Secrétariat de soumettre une proposition à la prochaine Réunion des Parties, qui pourrait alors trancher la question.

12. M. Lenten fait allusion à la troisième réunion du Comité permanent à l'occasion de laquelle la Réunion avait décidé de remplacer le terme "*la personne qui préside*" dans les articles 21 et 23 par "*le Président de la Réunion des Parties contractantes*". Afin de permettre au vice-président de la Réunion des Parties d'assumer également cette fonction, M. Lenten suggère de laisser le terme de "*la personne qui préside*".

13. La Réunion adopte l'amendement.

14. Se référant à l'article 24, M. Mungroo suggère de fixer le nombre de réunions du Comité permanent à deux par période triennale au lieu d'une fois par an comme c'est le cas pour le Comité technique.

15. M. Lenten souligne que le Comité permanent joue un rôle différent de celui du Comité technique. Les orientations fournies au Secrétariat par le Comité permanent, surtout dans les questions financières, sont nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement du Secrétariat.

16. Insistant sur l'importance du Comité permanent pour le travail du Secrétariat et la préparation de la Réunion des Parties, le Président suggère de continuer d'appliquer la procédure actuelle, à savoir la tenue d'une Réunion du Comité permanent par an.

17. Le Comité permanent approuve et adopte le Règlement intérieur auquel doivent être ajoutés les amendements susmentionnés.

### **Point 3 de l'ordre du jour: adoption de l'ordre du jour**

18. M. Lenten présente le document StC 4.3 rev.1, qui est adopté.

### **Point 4 de l'ordre du jour: admission des observateurs**

19. M. Lenten souhaite la bienvenue à M. Andrej Bibic, le représentant de la Slovénie, qui assiste pour la première à une réunion du Comité permanent. Sont également présents des représentants de Wetlands International, de l'UNOPS, du PNUE, de la CMS et d'ASCOBANS ainsi qu'un représentant de Span Consultants de même que le président du Comité technique.

## **Point 5 de l'ordre du jour: adoption du projet de compte rendu de la troisième réunion du Comité permanent**

20. M. Lenten présente le document StC 4.4 et déclare attendre les commentaires des participants.

M. Schall relève une erreur sous le point 1 de la page 1 dans le nom du ministère allemand, dont la dénomination correcte est Federal Ministry for the Environment, Nature Protection and Nuclear Safety (au lieu de "Reactor Safety")<sup>1</sup>. Par ailleurs, il suggère d'indiquer la date et le lieu de la réunion dans le titre du document pour des raisons pratiques.

21. Mme Margaret Oduk, qui représente le PNUE, demande à modifier le nom de M. Bakary Kante sous le point 6 de la page 2, écrit incorrectement "*Bakari*".

22. M. Mungroo suggère de remplacer le mot "pertes" [losses] dans le sixième paragraphe sous le point 16 de la page 7 par le mot "shortages". Par ailleurs, il demande à remplacer dans la première phrase sous le point 22 a), à la page 12, "...*grand intérêt pour l'AEWA*" [great interest of AEWA] par "...*great interest to AEWA*". Enfin, il demande au Secrétariat de joindre à l'avenir en annexe aux comptes rendus des réunions une liste de présence.

23. Le compte rendu de la troisième Réunion du Comité permanent a été adopté ainsi que les amendements devant y être apportés.

## **Point 6 de l'ordre du jour: rapports des membres du Comité permanent et des observateurs**

24. Le président invite les membres et les observateurs à faire part des progrès réalisés dans leur région respective concernant l'AEWA.

25. M. Lenten suggère que les membres du Comité permanent soient davantage proactifs dans leur région, comme dans le cas de la CMS, au sein de laquelle les membres du Comité permanent assument la fonction d'ambassadeurs; il invite également les membres du Comité permanent à encourager l'Accord dans leur région respective.

26. M. Lok des Pays-Bas informe la Réunion que le lancement des travaux de la conférence "Oiseaux d'eau du monde", tenue à Édimbourg en 2004, est prévu pour 2007.

27. M. Oliver Schall d'Allemagne rapporte qu'une réunion bilatérale avec le gouvernement de la Fédération de Russie doit avoir lieu en mai ou juin 2007. Du temps sera également alloué pour une visite du Campus de l'ONU afin de discuter de l'adhésion de la Fédération de Russie à l'AEWA et à la CMS. La CBD COP9 aura lieu à Bonn en 2008, ce qui, selon M. Schall, serait une bonne occasion pour le Secrétariat de l'AEWA d'encourager l'adhésion à l'AEWA des États ne faisant pas partie de l'aire de répartition.

28. Pour finir, mettant en lumière l'excellent travail fourni par l'administrateur auxiliaire spécialiste de l'information (JPO) de l'AEWA, M. Schall porte à l'attention de la réunion que son ministère soutiendra fortement la prolongation du poste de JPO au sein de l'AEWA, financé par l'Allemagne, pour une troisième année. Il note toutefois que la décision finale du gouvernement allemand de prolonger le poste de JPO sera prise début 2007.

---

<sup>1</sup> Dans la version française, le nom du ministère allemand est correct.

29. Le président remercie l'Allemagne pour les très bonnes nouvelles concernant le JPO et souligne l'importance de cette déclaration pour l'AEWA et la mise en œuvre de sa stratégie de communication. Au nom du Comité permanent, il demande avec insistance que l'Allemagne donne son feu vert pour la troisième année.

30. M. Charles Mdoe de Tanzanie, représentée, aux côtés du Kenya, de l'Ouganda, de Djibouti, de l'Éthiopie, de l'Afrique du Sud et du Botswana, à l'occasion de l'atelier préparatoire sur un plan d'action international pour le flamant nain, organisé à Nairobi du 25 au 29 septembre 2006, informe la Réunion qu'un avant-projet de plan d'action international a été élaboré et sera soumis à la quatrième Réunion des Parties à l'AEWA ainsi qu'à la neuvième Conférence des Parties à la CMS.

31. Par ailleurs, un atelier d'une journée sur le flamant nain, destiné aux parties prenantes, s'est tenu à Dar es-Salaam le 25 août 2006. L'atelier a été facilité par la Société de conservation de la faune et de la flore de Tanzanie (WCST) en collaboration avec la Division de la vie sauvage du ministère des ressources naturelles et du tourisme (MNRT). Cet atelier visait à échanger des informations et des connaissances sur l'état et la distribution du flamant nain en Tanzanie en vue de développer une stratégie de conservation des habitats importants pour les espèces et de rassembler des informations sur l'état de conservation des espèces, qui serviraient de base à la planification de l'atelier de Nairobi mentionné plus haut.

32. La Tanzanie a lancé le processus de développement et de mise en œuvre des plans d'action nationaux par espèce pour les oiseaux migrateurs couverts par l'Accord. Par le biais de son Comité de l'AEWA, dans le cadre du groupe de travail national sur les terres humides (GTNTH), la Tanzanie a sélectionné 11 espèces qualifiées pour être soumises aux plans d'action par espèce. Il s'agit du flamant nain, de la cigogne blanche, de la spatule africaine, de la sterne voyageuse, du dendrocygne à dos blanc, du canard du Cap, du pluvier élégant, du pluvier asiatique, de la sterne caspienne, de la grue caronculée et du bec-en-sabot du Nil. Le développement de ces plans d'action par espèce sera terminé en janvier 2007.

33. Pour finir, M. Mdoe exprime l'espoir de voir la Tanzanie s'impliquer dans l'élaboration d'un plan stratégique pour l'AEWA.

34. M. Lenten fait remarquer que, par ailleurs, la cérémonie d'ouverture de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) s'est déroulée au Kenya en avril 2006.

35. Au nom de M. Bakary Kante, directeur du PNUE/DEC, Mme Oduk félicite l'Accord pour l'accroissement continu du nombre de ses adhérents et encourage les États de l'aire de répartition qui ne sont pas encore Parties contractantes à l'AEWA à le devenir. Par ailleurs, elle salue l'Accord pour sa mise en œuvre réussie, mentionnant également le lancement du projet "WOW", qui a lieu ce même jour. Faisant allusion à l'objectif 2010 ainsi qu'au séminaire sur la grippe aviaire, organisé par le Secrétariat de l'AEWA en collaboration avec la CMS et le PNUE, Mme Oduk dit clairement que la coopération au sein des différents accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité est cruciale. C'est la raison pour laquelle le PNUE finance un projet sur la gestion des connaissances pour les Conventions et Accords relatifs à la biodiversité, lancé lors d'une réunion tenue à Cambridge, au Royaume-Uni, en juin 2006. La famille CMS était représentée à cette réunion par l'AEWA.

36. Soulignant le succès de la première Journée mondiale des oiseaux migrateurs, qui s'est révélée être un outil efficace de sensibilisation et d'éducation du public sur les oiseaux

migrateurs et leur importance écologique, Mme Oduk, au nom de M. Kante, assure le plein soutien du PNUE au travail de l'AEWA, offre les conseils techniques du PNUE afin d'aider à mettre en œuvre le plan stratégique de Bali et félicite l'AEWA pour ses efforts de collecte de fonds en dehors de la base de donateurs existante.

37. Au nom du Comité permanent, le président adresse ses amicales salutations au directeur du PNUE/DEC et passe la parole à la Slovénie.

38. M. Andrej Bibic de Slovénie informe la Réunion que son ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire (MESP) a préparé un réseau 2000 de plans d'action sur la biodiversité et de programmes de gestion de la nature (2007-2013), représentant un plan de gestion pour tous les sites slovènes d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs. Par ailleurs, la préparation d'une stratégie durable de gestion du conflit de la pêche du cormoran a été amorcée. L'un des objectifs de cette stratégie est de maintenir un état de conservation favorable pour les oiseaux d'eau menacés et leur habitat, notamment sur les sites d'hivernage et de migration. Des progrès ont été réalisés par la mise en œuvre des activités nationales en Slovénie, exposées dans le Plan d'action par espèce pour le rôle des genêts. L'habitat du rôle des genêts s'est considérablement développé grâce aux mesures agro-environnementales. En outre, des sites importants pour le rôle des genêts ont bénéficié du projet en cours LIFE et un nouveau projet LIFE a déjà été garanti pour la période 2007-2010.

39. Pour finir, M. Bibic souligne que la Slovénie assurera la présidence de l'Union européenne durant le premier semestre 2008. Il exprime l'intérêt de la Slovénie d'être impliquée dans le processus d'élaboration des amendements proposés aux annexes de l'Accord. Ces derniers auront un impact sur la législation européenne et la Slovénie devra en tenir compte durant sa présidence.

#### **Point 7 de l'ordre du jour: rapport du Dépositaire**

40. Au nom du Dépositaire, M. Lok présente le document StC 4.5 qui donne un aperçu des 57 pays ayant rejoint l'AEWA au moment de la réunion. Madagascar et la Guinée-Bissau se trouvent alors dans le processus final d'adhésion. M. Lok félicite l'AEWA pour l'évolution positive du nombre de ses adhérents.

#### **Point 8 de l'ordre du jour: rapport du Comité technique**

41. M. Mungroo expose les résultats de la septième réunion du Comité technique qui a eu lieu du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2006 à Berne, en Suisse. Étaient présents à la réunion tous les représentants ainsi que des observateurs de quatre organisations non gouvernementales et de trois États de l'aire de répartition. Les membres ont discuté de plus de 30 points, y compris du plan de travail du Comité technique 2006-2008, qui a déjà été approuvé par les membres du Comité technique pendant la période intersessions, en février 2006. Le plan de travail inclut des tâches pour onze groupes de travail qui disposent tous d'un président responsable du flux des travaux. Les groupes de travail ont présenté les premiers projets, qui ont été soumis à discussion aux participants. Les groupes de travail continueront leur travail pendant la période intersessions et certains se réuniront dans le cadre d'un atelier à Bonn. Les groupes de travail utiles pour le développement du système de rapport national en ligne ont été fusionnés.

42. La septième réunion du Comité technique avait confirmé que l'étude sur l'état de

conservation, document phare de l'Accord, devrait être élaborée en continu tous les trois ans. M. Mungroo informe la Réunion que la Commission européenne a accordé une subvention pour l'établissement du rapport sur l'état de conservation pour la MOP4. Cependant, il recommande vivement de financer ce projet à l'aide du budget de base et de l'inscrire comme priorité dans le budget.

43. Pour finir, il rapporte que les documents de la réunion sont disponibles en anglais et en français; l'interprétation de l'anglais vers le français n'a cependant pas été assurée. Pour les prochaines réunions, le Secrétariat recommande vivement que les pays d'accueil prévoient l'interprétation. Par ailleurs, il sera pris contact avec l'"Association de la Francophonie" afin de solliciter son soutien. La huitième réunion du Comité technique aura lieu début 2008. Le pays d'accueil n'a pas encore été confirmé. Le Ghana a cependant manifesté son intérêt pour accueillir cette réunion.

#### **Point 9 de l'ordre du jour: conférence de presse "WOW"**

44. Le Projet PNUE-FEM Wings over Wetlands ou WOW sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie a été lancé et rendu public aux médias et à des invités par un panel d'experts composé de représentants des principales organisations responsables de la mise en œuvre et des principaux promoteurs du projet, dont le ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire, l'UNOPS (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets), le PNUE-FEM, Wetlands International, BirdLife International, la Convention de Ramsar sur les zones humides et le Secrétariat de l'AEWA. La conférence de presse "WOW" a réuni plusieurs participants du Comité permanent et a été suivie d'une réception organisée par le gouvernement allemand.

#### **Point 10 de l'ordre du jour: rapport du Secrétariat**

45. M. Bert Lenten introduit le document StC 4.6 et présente les principales activités entreprises par le Secrétariat depuis la MOP3.

46. M. Schall et M. Lok félicitent le Secrétariat pour son excellent travail. M. Lok informe la Réunion que, comme déjà discuté avec le Secrétariat, les Pays-Bas envisagent de fournir une importante contribution financière au projet WOW et exprime l'espoir que la décision finale sera prise très bientôt.

47. Par ailleurs, il annonce que les Pays-Bas seraient très heureux de pouvoir participer à l'organisation de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2007 et d'un séminaire scientifique sur le changement climatique. Il suggère que ce serait une bonne occasion de combiner ces événements avec le lancement des travaux de la conférence "Oiseaux d'eau du monde" d'Édimbourg.

48. Se référant à l'atelier prévu sur la promotion de l'AEWA, qui aura lieu à Moscou, M. Lok mentionne que l'adhésion de la Fédération de Russie à l'AEWA est l'une des questions qui sera discutée entre les gouvernements de la Fédération de Russie et des Pays-Bas. M. Lok propose que les Pays-Bas continuent d'assister l'AEWA dans le recrutement de la Fédération de Russie.

49. M. Schall souligne que l'Union européenne planifie actuellement d'élargir le réseau Natura 2000 par la création en haute mer de dix zones marines susceptibles de présenter également un intérêt pour l'AEWA en rapport avec la discussion sur l'inclusion de certains

oiseaux de mer à l'annexe 2 de l'Accord.

50. M. Lenten souligne que l'AEWA couvre déjà des oiseaux de mer. Toutefois, concernant l'inclusion de (davantage) d'oiseaux de mer, une discussion menée lors de la dernière réunion du Comité technique a montré qu'il fallait encore identifier les pays qui seraient à même de présenter cette question à la MOP4. Une proposition d'inclusion des oiseaux de mer à l'annexe 2 de l'Accord est en cours d'élaboration par le Comité technique et devrait très probablement correspondre à celle soumise à la MOP3. Cette dernière a été rejetée pour des raisons formelles.

51. Pour éviter des problèmes similaires à ceux rencontrés lors de la MOP3, M. Lenten déclare que le Secrétariat s'entretiendra avec la Commission européenne pour savoir s'il ne serait pas possible d'examiner ensemble cette et d'autres question(s) de manière plus coordonnée.

52. Se référant à la MOP3, qui avait demandé au Comité technique, en étroite coopération avec le Secrétariat, de prendre en considération les actions entreprises par d'autres organisations internationales concernées, M. Lenten informe que, d'après les résultats de la dernière réunion du Comité technique, aucun autre organe international n'a reçu le mandat de conserver les oiseaux de mer. Le Comité technique en avait donc conclu que les oiseaux de mer pouvaient être couverts par l'AEWA. Un groupe de travail spécial du Comité technique a été chargé de ce dossier et soumettra ses résultats à la MOP4.

53. Le président souligne que la mise en œuvre des amendements aux annexes de l'AEWA dans la législation nationale risque d'être un processus difficile pour les pays et que de tels amendements nécessiteront éventuellement d'être ratifiés.

54. M. Lenten répond que les amendements aux annexes de l'Accord pourraient être adoptés par simple décision de la MOP sans re-ratification formelle de l'Accord amendé et de ses annexes.

55. M. Lok signale que le facteur temps, cependant, risque d'être un problème car les oiseaux ajoutés aux annexes de l'AEWA doivent également être introduits à l'échelon européen.

56. M. Schall recommande de discuter de la nouvelle proposition lors d'une réunion du Comité permanent avant de la soumettre à la MOP4 de manière à éviter des conflits avec la convention mère dans la sélection des oiseaux.

57. M. Lenten explique clairement que l'initiative d'inscrire de nouvelles espèces aux annexes de l'AEWA a été prise par la MOP2, laquelle avait demandé au Comité technique, dans sa résolution 2.1, de se pencher sur l'évolution future de l'Accord en inscrivant des espèces supplémentaires d'oiseaux des zones humides et des espèces traditionnellement considérées comme des oiseaux de mer et de prendre en considération dans quelle mesure la portée du Plan d'action est suffisante pour aborder les différents problèmes de conservation auxquels se trouvent confrontés les oiseaux de proie, les passereaux et autres groupes taxinomiques utilisant les zones humides. Le Secrétariat rencontrera très prochainement l'Union européenne afin d'examiner les procédures européennes et de savoir si un pays membre de l'UE serait prêt à suggérer cette inclusion. Si la version finalisée du document actuellement en cours d'élaboration par le Comité technique est acceptable aux yeux de l'UE et qu'aucun pays membre n'émet de réserves, celle-ci pourrait être soumise à la MOP4.

### **Point 11 de l'ordre du jour: priorités internationales de mise en œuvre**

58. M. Lenten présente le document StC 4.7 et informe le Comité permanent des progrès réalisés concernant les Priorités internationales de mise en œuvre pour 2006-2008. Grâce aux fonds reçus, six projets sur 36 sont déjà lancés.

### **Point 12 de l'ordre du jour: rapport du lancement de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs**

59. M. Florian Keil, l'administrateur auxiliaire spécialiste de l'information (JPO) de l'AEWA, fait une présentation sur la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2006, mettant en lumière les activités et le travail effectués par le Secrétariat de l'AEWA en vue du lancement et de l'organisation de cet événement commémoratif mondial.

60. Après cette présentation, M. Lenten expose les grandes lignes de sa vision et des futurs projets autour de l'initiative de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs. Faisant remarquer que la JMOM 2006 compte parmi les activités de l'AEWA à avoir eu le plus d'impact et réussi à sensibiliser un maximum de personnes, il explique que le Secrétariat planifie et s'engage à organiser la Journée mondiale des oiseaux migrateurs pendant 3 à 4 ans, le temps que celle-ci devienne autonome. Durant cette période, le Secrétariat essaiera d'assurer les fonds, par exemple par le biais de la loterie du code postal aux Pays-Bas, afin de permettre l'établissement d'un petit Secrétariat indépendant travaillant en coopération avec BirdLife International. Un montant de 500 000 à 1 million d'euros suffirait à financer un tel Secrétariat pendant une période de cinq ans. Durant cette période, ce Secrétariat devrait devenir autonome. L'idée est de créer un groupe constitué de représentants de l'AEWA, de la CMS et de BirdLife International qui supervisera le travail du Secrétariat de la JMOM.

61. M. Lenten indique que le thème de la prochaine Journée mondiale des oiseaux migrateurs (2007) sera le changement climatique et qu'un séminaire scientifique sur le changement climatique sera organisé aux Pays-Bas dans le cadre de cet événement. Le lancement probable des travaux de la conférence "Oiseaux d'eau du monde" sera également abordé.

62. M. Schall salue l'idée déjà mise en œuvre d'organiser chaque année un événement phare dans un pays différent et suggère de lier la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2009 au Festival de l'Oiseau et de la Nature en Baie de Somme (France).

63. Le président approuve le plan du Secrétariat de continuer d'organiser la Journée mondiale des oiseaux migrateurs durant les 2 à 3 années à venir, attirant l'attention sur le fait que le soutien politique nécessaire pour récolter la reconnaissance dans les différents pays sera plus facile à obtenir s'il repose sur un traité international plutôt que sur un secrétariat indépendant. Durant cette période, l'AEWA pourra travailler à l'élaboration de mécanismes rendant la JMOM autonome.

### **Point 13 de l'ordre du jour: développement d'un plan stratégique pour l'AEWA**

64. Mme Gwen van Bowen de Span Consultants informe les membres du Comité permanent que, en plus des interviews avec différentes personnes clés impliquées dans l'AEWA, elle organisera une séance de brainstorming avec les membres du Comité permanent, laquelle pourrait permettre d'élaborer un premier avant-projet du Plan stratégique de l'AEWA.

65. Mme van Bowsen propose de lancer la discussion avec une question ouverte



("Qu'attendez-vous de l'AEWA ces cinq prochaines années?")

66. Le président fait remarquer qu'il serait plus judicieux de faire une analyse de la situation plutôt que de lancer une discussion ouverte.

67. M. Hagemeyer suggère que les documents existants, à savoir le texte de l'Accord, le Plan d'action, les Priorités internationales de mise en œuvre et le plan de travail annuel du Secrétariat, soient utilisés pour faire une telle analyse de la situation et que le Plan stratégique soit le document de synthèse des différents documents existants.

68. M. Lenten clarifie que les documents existants seront bien entendu pris en compte dans le processus d'élaboration. Le Plan stratégique serait, de son point de vue, le document faisant le lien entre le texte de l'Accord, le Plan d'action et les Priorités internationales de mise en œuvre.

69. Mme van Bowen souhaite savoir ce qui a été discuté lors de la réunion du Comité technique concernant le Plan stratégique de l'AEWA.

70. M. Lenten explique qu'un groupe de travail chargé de s'occuper du développement du Plan stratégique a été formé. Le Comité technique a explicitement exprimé qu'il souhaitait être associé au processus d'élaboration. Le groupe de travail devrait donc être activement impliqué.

71. Le Comité permanent s'est divisé en deux groupes de travail ayant chacun pour tâche de dresser un aperçu des objectifs du Plan stratégique de l'AEWA.

72. Il a été convenu qu'un premier avant-projet sur la base de ces travaux sera présenté par le consultant à la mi-décembre.

#### **Point 14 de l'ordre du jour: mise en œuvre de la Stratégie de communication**

73. M. Lenten présente le document StC 4.8 et le Comité permanent prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de communication depuis la MOP3.

74. Faisant référence à la Résolution 3.10, M. Lenten insiste sur le fait que la stratégie est supposée être financée par des contributions volontaires et que, malheureusement, jusqu'ici, peu de contributions en rapport avec la Stratégie de communication ont été reçues. M. Lenten note cependant que le message positif de M. Schall, durant cette réunion, concernant la prolongation, pour une troisième année, du poste de JPO est très prometteur. Le travail du JPO, qui a consacré 30 % de son temps à la mise en œuvre de la Stratégie de communication, est essentiel pour l'accomplissement de cette tâche du Secrétariat. En outre, le Secrétariat a recruté un assistant à l'information engagé à mi-temps devant également contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

75. M. Mungroo demande si la formation des formateurs au niveau régional (activité 3.1 de la Stratégie de communication) pourra être organisée pour l'ensemble de l'Afrique afin de faire des économies.

76. M. Lenten explique qu'une partie du projet WOW est dédiée à cette activité. Dans le cadre de WOW, l'Afrique a été divisée en différentes régions. Par ailleurs, il se peut que l'organisation d'une formation pour l'ensemble de l'Afrique soit difficilement réalisable en

raison des différentes langues parlées dans les diverses régions du continent. Le nombre de personnes à former serait également probablement trop élevé. Cependant, il a insisté sur le fait que le Secrétariat continue de chercher des moyens de réduire les coûts. Une solution serait de rattacher cette formation à la Réunion régionale des Parties en Afrique, en 2007.

### **Point 15 de l'ordre du jour: dernières informations sur la grippe aviaire**

77. Mme Dunia Sforzin, coordinatrice intérimaire du Groupe de travail scientifique international sur la grippe aviaire, la vie sauvage et l'environnement présente le travail du groupe de travail établi en août 2005 par la CMS. Le Secrétariat de l'AEWA comptait parmi les membres du Groupe de travail. Ce dernier visait à rassembler les meilleurs conseils scientifiques sur l'impact de la propagation de la grippe aviaire sur la conservation, évaluant le rôle des oiseaux migrateurs en tant que vecteurs du virus et renseignant sur les causes profondes de l'épidémie ainsi que sur les mesures à prendre pour en venir à bout.

78. M. Keil informe le Comité permanent du site Internet, récemment lancé, sur la grippe aviaire, la vie sauvage et l'environnement ([www.aiweb.info](http://www.aiweb.info)), un centre désigné de diffusion d'informations du Groupe de travail scientifique international. Ce site Internet, créé par le Secrétariat de l'AEWA en étroite coopération avec la Division Internet du PNUE/DCPI pour le Groupe de travail sur la grippe aviaire dirigé par la CMS, est maintenant parfaitement opérationnel. Le site a été cédé au coordinateur du Groupe de travail sur la grippe aviaire, parrainé par le Secrétariat de la CMS, après avoir été lancé le 1<sup>er</sup> novembre 2006 lors de la Conférence des Lacs Vivants à Nachang en Chine.

79. En réaction, M. Schall souhaite savoir si le nombre de consultations du site AIWEB était important dans les régions touchées par l'épidémie. En outre, Mme Christiane Paulus demande à M. Keil son avis sur la question de savoir pourquoi la large couverture médiatique de la grippe aviaire, observée par le passé, a décliné et pourquoi aucun foyer de grippe aviaire n'est actuellement rapporté dans la presse.

80. M. Keil explique que le site Internet est localisé sur le nouveau serveur du PNUE à Genève, qu'il est techniquement géré et hébergé par la Division Internet du PNUE/DCPI et que les statistiques de trafic du site AIWEB sont consultables. Il fait cependant remarquer que, venant tout juste d'être lancé, AIWEB n'a probablement pas été beaucoup visité jusqu'à présent. Il souligne également que AIWEB devra maintenant être maintenu par le coordinateur désigné du groupe de travail de la CMS et être activement utilisé par les membres du groupe de travail pour rester actuel et réellement réussir à convaincre son public et ses groupes cibles.

81. En réaction à la question de la couverture médiatique de la grippe aviaire, M. Keil fait remarquer qu'il est important de surveiller en permanence la position/couverture médiatique mondiale concernant la grippe aviaire et que AIWEB peut être utilisé par le groupe de travail et le coordinateur pour rendre publiques les futures réponses coordonnées aux annonces de nouveaux foyers de H5N1 par le Groupe de travail sur la grippe aviaire.

82. Se plaçant du côté des médias, il explique que la discussion publique et médiatique intense à l'échelon mondial autour de la grippe aviaire a, d'une certaine manière, été détrônée du haut de l'actualité par la Coupe du monde de football 2006. Cependant, il pense que le dossier de la grippe aviaire et des oiseaux migrateurs pourra facilement s'imposer de nouveau dans les médias mais qu'il espère que, cette fois-ci, AIWEB sera utilisé par le groupe de travail pour répondre collectivement à toute couverture médiatique infondée et à sensation

impliquant les oiseaux migrateurs comme les seuls vecteurs de la transmission du H5N1 à l'échelle mondiale.

83. L'idée sous-jacente au Groupe de travail sur la grippe aviaire et à AIWEb était de créer un outil pour répondre au matraquage médiatique entourant et stigmatisant les oiseaux migrateurs, et les secrétariats de la CMS et de l'AEWA ont essayé d'empêcher que chaque oiseau mort soit prétexte à un nouvel épisode médiatique, ayant un effet cumulatif dévastateur sur la perception du public des oiseaux migrateurs.

Mme Sforzin informe les membres du Comité permanent qu'elle n'a pas eu connaissance de cas sérieux de grippe aviaire à cette époque-là.

84. M. Dereliev confirme qu'aucun foyer n'a été recensé par les organisations non gouvernementales concernées durant cette période. Cependant, selon lui, dès qu'un nouveau foyer aura été détecté, les médias réagiront très probablement aussitôt.

85. M. Lok souligne que, au niveau ministériel, il est très important de rendre les informations disponibles dans de telles situations et exprime ses remerciements et son respect aux secrétariats de l'AEWA et de la CMS pour avoir fourni ces moyens.

86. M. Schall demande à connaître l'avis des experts sur la vaccination des volailles contre la grippe aviaire.

87. M. Dereliev explique qu'il s'agit d'une question difficile et que les experts n'ont pas encore de réponse claire à ce sujet.

88. M. Lenten rappelle que la grippe aviaire est une maladie affectant les volailles plutôt que les oiseaux sauvages. L'année passée, les foyers ont été recensés pour la plupart en hiver; c'est pourquoi il s'attend à ce que de nouveaux foyers se déclarent ces prochains mois.

89. M. Mungroo informe le Comité permanent d'une présentation donnée lors de la dernière réunion du Comité technique par un représentant du projet commun, baptisé "Constanze", mené par l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche dans la région du Lac de Constance, montrant que les connaissances sur cette question sont encore insuffisantes.

#### **Point 16 de l'ordre du jour: questions administratives et financières**

90. M. Lenten présente le document StC 4.9 "Rapport sur les recettes et les dépenses pour 2005 et 2006".

##### **a) Budget 2005**

91. M. Lenten présente le budget 2005 (annexes 1 et 2). Le budget 2005 a été adopté lors de la MOP2 (Résolution 2.7) et était donc encore libellé en dollars américains, ce qui explique les pertes au change, en particulier pour ce qui est des salaires. Depuis 2006, le budget est libellé en euros afin que le Secrétariat ne rencontre pas de problèmes résultant des pertes au change pour l'année budgétaire 2006.

92. L'année budgétaire 2005 s'est achevée avec un excédent de 41 847 dollars américains dans le budget AWL. Les comptes de 2005 n'étaient cependant pas encore clôturés. L'établissement du second Fonds d'affectation spéciale décidé par la MOP3 est encore en

cours d'élaboration et le Secrétariat doit attendre sa finalisation pour être en mesure de faire une révision finale du budget et clôturer les comptes de 2005. M. Lenten propose de reporter l'excédent de 41 847 dollars américains à 2006.

93. En raison du retard du lancement du projet FEM, les 90 000 dollars américains alloués à ce projet en 2005 n'ont pas pu être transférés à Wetlands International. M. Lenten demande au Comité permanent d'accepter que les 90 000 dollars américains soient prélevés sur la réserve et alloués au projet FEM, comme prévu en 2005 à titre provisoire.

94. La coopération avec ASCOBANS a permis d'aider à faire des économies dans la ligne budgétaire 1201 "Traducteurs anglais". À la MOP3, 150 000 dollars américains environ ont pu être économisés, le Secrétariat de l'AEWA ayant organisé la réunion sans les services de l'UNON. Les coûts de voyage ont augmenté en 2005 suite à la hausse des tarifs aériens. Ainsi, le pays hôte de la dernière MOP n'a pas remboursé le voyage du Secrétariat à l'occasion de la MOP3 comme cela était convenu dans l'Accord de gouvernement hôte.

95. Se référant à la vue d'ensemble des dépenses à l'annexe 2 (QSL - Contributions des homologues), M. Lenten clarifie qu'il s'agit de dépenses de contributions spécifiques reçues par diverses sources. Dès que le second Fonds d'affectation spéciale sera établi, l'argent alloué à tous les projets restant encore à finaliser pourra être transféré vers ce fonds.

96. M. Schall demande que les termes AWL et QSL soient clarifiés.

97. M. Lenten explique que ces derniers sont des codes dans le budget. À l'avenir, cette différenciation est amenée à disparaître car les contributions volontaires seront affectées au second Fonds d'affectation spéciale. Le transfert d'argent entre les deux fonds est beaucoup plus simple que ce n'est le cas actuellement avec AWL et QSL.

98. M. Schall se dit préoccupé par le fait que le second Fonds d'affectation spéciale n'a pas encore été établi.

99. Mme Oduk prend note de l'inquiétude exprimée et promet d'en informer le PNUE.

100. Mme Kanza clarifie que le système des autorités au sein des Nations Unies est très lent ce qui explique pourquoi le second Fonds d'affectation spéciale n'a pas encore été établi. Des codes spéciaux pour le nouveau Fonds d'affectation devaient être délivrés par les Nations Unies à New York, ce qui est désormais chose faite. Le PNUE a fait la demande de ces codes mais attend désormais la réponse de New York.

101. M. Mungroo se montre inquiet quant à la longueur du processus qui pourrait avoir un effet négatif sur le bon fonctionnement du Secrétariat et suggère d'établir un mécanisme temporaire afin de permettre au Secrétariat d'allouer les fonds qu'il reçoit.

102. Mme Kanza assure que la question sera réglée d'ici la fin du mois.

103. M. Lenten explique que les solutions trouvées l'ont été en réalité pour poursuivre les projets en cours. Le long processus d'établissement d'un second Fonds d'affectation spéciale n'a pas stoppé les activités du Secrétariat qui n'a cessé de conserver le suivi des entrées d'argent. Les fonds étaient tout simplement alloués temporairement à une ligne budgétaire spéciale du Fonds d'affectation existant. On peut toutefois regretter que le transfert de ces fonds du premier au second Fonds d'affectation spéciale nécessitera une révision une fois le

second Fonds établi, entraînant une charge de travail supplémentaire. Ni le Secrétariat de l'AEWA, ni celui de la CMS n'auraient pu prévoir que le processus d'établissement du Fonds additionnel d'affectation spéciale prendrait autant de temps. Il promet que la question sera bientôt résolue et insiste sur le fait que, bien que les comptes de 2005 n'aient pas encore été clôturés, les activités ont pu néanmoins se poursuivre.

104. M. Schall demande pourquoi l'excédent de 41 847 dollars américains dans le budget AWL n'a pas été utilisé pour le projet FEM afin d'avoir de l'argent disponible pour ce projet au lieu de puiser l'intégralité du montant dans la réserve.

105. M. Lenten souligne que, lors de la dernière Réunion des Parties, celles-ci avaient accordé une haute priorité à l'élaboration d'études internationales. Il suggère donc d'allouer cet argent aux études internationales. Les 90 000 dollars américains alloués au projet FEM sont disponibles dans la réserve, il n'est donc pas nécessaire d'allouer les fonds du budget ordinaire à ce projet.

106. Mme Kanza recommande également d'utiliser les 41 847 dollars américains pour des activités qui ont déjà été approuvées plutôt que de mettre cet argent en réserve.

107. M. Schall demande s'il existe des recommandations de la part des commissaires aux comptes quant au montant minimum de la réserve afin de pouvoir évaluer si une réserve représentant 15 % du budget est suffisante ou non.

108. Mme Kanza fait remarquer que les choses se sont déroulées en accord avec les conseils de l'UNON.

109. Les membres du Comité permanent adoptent le budget 2005 et décident que l'excédent de 41 847 dollars américains devra servir à l'élaboration d'études internationales. Les 90 000 dollars américains alloués au projet FEM doivent être prélevés sur la réserve.

## **b) Budget 2006**

110. M. Lenten présente le budget 2006 (annexes 4 et 5). Il explique que, lors de la MOP3, le budget a été divisé en trois piliers, à savoir le budget de base, couvert par les contributions annuelles des Parties, ainsi qu'un deuxième et troisième piliers consacrés aux projets à financer par le biais des contributions volontaires de diverses sources. Concernant ces derniers, un second Fonds d'affectation spéciale sera établi. Il a également été convenu que le budget sera libellé en euros et non plus en dollars américains. Cette décision a permis d'éviter le déficit des salaires lié aux pertes au change, constaté par le passé. Le Secrétariat a réussi à faire des économies dans la ligne budgétaire 1201 (traducteurs anglais). Le déficit actuel dans la ligne budgétaire 1601 (déplacements professionnels) sera couvert par les contributions volontaires promises pour les déplacements pour réunions. Le déficit dans la ligne budgétaire 5202 (matériel d'information) sera compensé par une contribution volontaire régulièrement fournie par l'Allemagne à cette fin.

111. M. Lenten encourage les donateurs à verser à l'avance leurs contributions volontaires pour une période de trois ans, ce qui permettra non seulement d'économiser du temps et de l'énergie mais aussi de faire gagner du temps au Secrétariat pour la collecte de fonds.

112. M. Schall demande pourquoi la contribution versée par l'Allemagne pour les déplacements professionnels des délégués du Comité technique et du Comité permanent

n'apparaît pas dans la vue d'ensemble du budget QSL.

113. M. Lenten explique que, en préparation du second Fonds d'affectation spéciale, cette contribution a été affectée à la ligne budgétaire AWL 122000, qui contient provisoirement toutes les contributions volontaires reçues qui seront ultérieurement transférées au second Fonds d'affectation spéciale.

114. M. Lok souhaite connaître les attentes du Secrétariat pour la fin de l'année concernant la situation financière de l'Accord, à savoir s'il restera de l'argent.

115. M. Lenten dit ne pas s'attendre à un manque de ressources. Le Secrétariat a la flexibilité de déplacer l'argent d'une ligne budgétaire à l'autre au sein des mêmes groupes. Il n'a besoin de l'approbation du Comité permanent que pour l'allocation de fonds d'un groupe à l'autre. Cette approbation est habituellement donnée par le président du Comité permanent entre les sessions de réunions. Globalement, il n'y aura pas de surdépenses dans le budget 2006.

116. M. Lok réitère la question déjà soulevée par l'Allemagne de savoir si l'excédent de 41 847 dollars américains de 2005 ne devrait pas être utilisé pour le projet FEM. Une partie des fonds alloués au FEM en 2007 pourrait ainsi rester dans la réserve.

117. M. Schall souligne que, suite aux explications du Secrétariat et de Mme Kanza, l'argent alloué au FEM pourrait, selon lui, être prélevé soit sur l'excédent de 41 847 dollars américains, soit sur la réserve.

118. Le président appelle à la prudence dans cette affaire afin d'éviter d'entraver le Secrétariat dans la poursuite des activités en cours.

119. Mme Kanza promet que les problèmes liés à l'établissement du second Fonds d'affectation spéciale seront réglés d'ici la fin du mois.

120. Mme Oduk informe les participants que le nouveau directeur exécutif du PNUE a formé un groupe de travail examinant actuellement l'ensemble du système (de comptabilité) IMIS.

121. Au nom du secrétaire exécutif de la CMS, M. Lenten demande au Comité permanent d'avaliser la décision du Comité permanent de la CMS pour revaloriser le poste de Responsable de la gestion administrative et financière. Il explique que cinq postes sont sous le contrôle de cette position. Le Responsable de la gestion administrative et financière est un collaborateur de l'UNON et le poste est entièrement financé par le PNUE. Ce poste n'est pas à couvrir par le budget de l'AEWA. Prenant en compte la responsabilité croissante de cette position, actuellement un poste P-3, le Comité permanent de la CMS a déjà lancé le processus de réévaluation du poste. Il est maintenant demandé au Comité permanent de l'AEWA d'approuver cette décision.

122. Mme Oduk ajoute que le processus est déjà lancé et que cette décision n'aura aucun impact sur le budget de l'AEWA.

123. M. Schall explique que l'Allemagne a donné son accord dans les conditions discutées en session à huis clos durant le Comité permanent de la CMS.

124. M. Lenten explique que le secrétaire exécutif de la CMS envisage de proposer le réinvestissement dans des projets des 13 % de frais généraux prélevés sur les contributions

volontaires. La proposition sera également faite au nom de l'AEWA.

125. M. Lok demande à ce que le projet de proposition soit d'abord discuté au sein du Comité permanent de l'AEWA.

126. Mme Oduk clarifie que tous les accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) doivent prélever 13 % de frais généraux sur leurs revenus. Il s'agit donc d'une question qui n'est pas seulement liée à la CMS et à l'AEWA. Le directeur exécutif du PNUE devra se pencher sur la question.

127. M. Lenten recommande de soutenir la demande du secrétaire exécutif de la CMS mentionnée plus haut.

128. Le Comité permanent prend les décisions suivantes concernant les actions requises dans le document StC 4.9:

Point 1:

Le Comité permanent approuve les budgets 2005 et 2006.

Point 2:

Le Comité permanent accepte qu'un montant de 90 000 dollars américains soit prélevé sur la réserve et alloué au projet FEM, comme prévu en 2005 à titre provisoire.

Point 3:

Le Comité permanent approuve que l'excédent de 41 847 dollars américains du budget AWL 2005 soit alloué à la rédaction d'études internationales.

Point 4:

Le Comité permanent exhorte le directeur exécutif du PNUE à installer le second Fonds d'affectation spéciale sans plus attendre et à prendre en considération la revalorisation ou le remplacement du système IMIS afin de fournir au Secrétariat un mécanisme de gestion financière adéquat.

Point 5:

Le Comité permanent donne son accord pour revaloriser le poste de Responsable de la gestion administrative et financière, de P-3 à P-4.

Point 6:

Le Comité permanent décide d'autoriser le secrétaire exécutif de la CMS à proposer, au nom de l'AEWA, le réinvestissement, dans des projets, des frais généraux à hauteur de 13 % prélevés sur les contributions volontaires.

129. M. Lenten présente le document StC 4.10 (Affectation des fonds provenant des contributions des nouvelles Parties contractantes). Se référant au tableau 1, il explique que les contributions reçues pour 2007 et 2008 n'y sont pas mentionnées, celles-ci devant être abordées lors de la prochaine réunion du Comité permanent. Il explique qu'un montant de 18 550 dollars provenant des nouvelles Parties contractantes pour la période 2003-2005 n'a pas encore été alloué durant les précédentes réunions du Comité permanent.

130. Faisant référence au tableau 2, M. Lenten propose d'affecter la somme restante de 18 555 de dollars (14 616 euros) ainsi que le montant de 162 134 euros versé en 2006 aux

projets suivants: 50 000 euros à la "Gestion de la Réunion des Parties"; 40 000 euros à la "Mise en œuvre du Projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie"; 24 000 euros à la "Mise en œuvre de l'Accord", soit 12 000 euros respectivement pour les "Consultants pour la recherche/les enquêtes" et pour "L'élaboration de plans d'action internationaux par espèce"; 20 000 euros à la "Mise en œuvre de la stratégie de communication"; et enfin 22 000 euros à la "Mise en œuvre des priorités internationales de mise en œuvre", soit 12 000 euros pour la "Conservation des espèces" (coordination et mise en œuvre des plans d'action par espèce) et 10 000 euros pour la "Gestion des activités humaines".

131. Le Comité permanent approuve la proposition du Secrétariat concernant l'affectation des fonds provenant des contributions des nouvelles Parties contractantes.

### **Point 17 de l'ordre du jour : questions institutionnelles**

132. Faisant allusion à la coopération de longue date entre l'AEWA et l'OMPO, M. Lenten explique que le Secrétariat de l'AEWA envisage de conclure un mémorandum de coopération avec l'OMPO en 2007. Ce sera l'une des tâches de l'administrateur de programme. Le Secrétariat veut également établir une coopération avec le Secrétariat de la Conservation de la flore et de la faune arctiques (CFFA). Ce dernier s'occupe entre autres de la conservation des oiseaux de mer, dont certains sont également couverts par l'AEWA. Les pays couverts par la CFFA sont également importants pour de nombreuses espèces de l'AEWA. Des programmes de travail conjoints avec Wetlands International et Ramsar ainsi qu'une coopération intensive avec la CBD et la Convention de Berne existent déjà. Concernant la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, le Secrétariat de l'AEWA s'est lancé, au nom de la CMS, dans une coopération avec le Service des pêches et de la faune des États-Unis (FWS).

133. Se référant à la Résolution 3.20, M. Lenten souligne qu'il importe d'améliorer la coopération avec l'Union africaine. Malheureusement, le gouvernement du Sénégal n'est pas présent à la réunion pour rapporter les progrès réalisés.

134. Mme Knaza rapporte que la CMS travaille également en ce moment à une coopération avec l'Union africaine et invite le Secrétariat de l'AEWA à se joindre à ses efforts.

### **Point 18 de l'ordre du jour: mise en œuvre de l'Accord et du Plan d'action**

#### **a) Synthèse des rapports nationaux et des rapports sur la suppression progressive de la grenaille de plomb pour la MOP3**

135. M. Dereliev présente les documents StC 4.11 (Synthèse finale des rapports nationaux reçus pour la MOP3) et 4.12 (Synthèse finale du rapport sur la suppression progressive de la grenaille de plomb). Il souligne que la MOP3 a invité les Parties, qui ne l'ont pas encore fait, à soumettre leurs rapports d'ici fin 2005. Les documents 4.11 et 4.12 contiennent tous les rapports reçus jusqu'à la mi-février. La quantité de rapports reçus est satisfaisante. Cependant, le format actuel de rapport national a rendu le comptage des rapports difficile et le Secrétariat a mis davantage de temps pour produire les deux synthèses.

136. M. Schall met en lumière l'importance d'établir un système permettant aux Parties de tenir le Secrétariat informé plus facilement que ce n'est le cas actuellement.

M. Lenten fait remarquer que le système de rapport national en ligne prévu faciliterait l'analyse des informations soumises car celle-ci serait faite par le système même. Les Parties



pourraient également informer plus facilement et plus rapidement le Secrétariat grâce au nouveau système.

137. Le président indique que l'analyse des rapports, telle qu'elle est réalisée avec le système actuel, est très subjective, ce qui complique le commentaire de la synthèse.

138 M. Lok suggère que ce serait peut-être une bonne idée de faire usage des documents 4.11 et 4.12 pour le développement du Plan stratégique.

139. M. Dereliev souligne que le système de rapport national en ligne devra être approuvé par la MOP4 avant de pouvoir être utilisé. Par conséquent, il faudra continuer d'utiliser le format actuel pour la MOP4 sans se soucier du fait que le nouveau format sera prêt d'ici fin 2007.

140. Le Comité permanent prend note des documents 4.11 et 4.12 et demande au Secrétariat d'étudier la question qui sera de nouveau abordée à la prochaine MOP.

#### **b) Développement d'un système de rapport national en ligne pour l'AEWA et la CMS**

141. M. Lenten explique que le projet de développer un système de rapport national en ligne fait partie d'un projet beaucoup plus vaste géré par le PNUE, en coopération avec le WCMC sur la gestion des connaissances des Accords multilatéraux sur l'environnement concernés. Ce projet vise à lier tous les documents stratégiques et les banques de données utiles pour un certain nombre d'AME. Le budget de l'ensemble du projet s'élève à 510 954 dollars américains.

142. Le Secrétariat de l'AEWA, représentant également la CMS, a participé à un atelier à Cambridge, au Royaume-Uni; le nouveau système de rapport en ligne pour l'AEWA et la CMS, qui s'inscrit dans le vaste projet de gestion des connaissances, a été l'un des résultats de cet atelier. M. Lenten met l'accent sur l'importance d'harmoniser les formats de rapport de la CMS et de l'AEWA afin par exemple de fusionner à l'aide du système les informations fournies à la CMS sous le format modèle de l'AEWA.

143. Comme discuté avec le PNUE/WCMC, la CMS fournira son format en janvier 2007 et l'AEWA, en février 2007. Le Responsable technique cherche actuellement à identifier les lacunes du format actuel. Par ailleurs, la question tout entière doit être étroitement mise en relation avec le développement du Plan stratégique de l'AEWA. La date limite convenue avec le PNUE/WCMC concernant le développement du nouveau système est fin 2007. Le nouveau système sera ensuite soumis à la MOP4 pour adoption. Cependant, le Secrétariat essaiera de trouver un moyen d'utiliser ce système avant en le faisant tester par certains pays afin d'en savoir plus à son sujet et de fournir des informations utiles pour les prochaines discussions lors de la MOP4. Le nouveau système est censé faciliter aux Parties la soumission des rapports nationaux, empêchant que l'information soit fournie en double à la CMS et à l'AEWA. 245 644 dollars américains ont été débloqués par le PNUE pour le développement de ce nouveau système au sein du projet KM, ce qui veut dire que le système ne coûtera à l'AEWA que le temps investi dans ce projet par le personnel du Secrétariat.

144. M. Bibic fait remarquer que la Directive Oiseaux a déjà un tel système de rapport en ligne dont il serait peut-être utile de s'inspirer pour l'élaboration du format de l'AEWA.

145. M. Schall indique que l'UE travaille sur un système de rapport en ligne en collaboration

avec la Convention de Berne. Ce dernier pourrait également servir de référence.

## **b) Rédaction d'études internationales**

146. Se référant à l'article 7.4 du Plan d'action de l'AEWA, M. Dereliev informe la Réunion des progrès réalisés concernant la production des sept études internationales.

### **i) Rapport sur l'état des populations et leurs tendances**

Cette étude a été soumise à la MOP3. Grâce à une coopération avec l'UE, une subvention pourrait être accordée pour la production d'une étude de suivi que préparera Wetlands International.

### **ii) Études sur les lacunes dans les renseignements provenant d'enquêtes de terrain et sur les réseaux de sites utilisés par chaque population, y compris l'examen du statut de protection de chaque site ainsi que les mesures de gestion prises dans chaque cas**

La production de ces études s'inscrit dans le projet WOW. Il n'est donc pas attendu qu'elles soient achevées pour la MOP4.

### **iii) Étude sur les législations relatives aux espèces figurant dans l'annexe 2 de l'Accord, applicables à la chasse et au commerce dans chaque pays**

Cette étude sera préparée par le Secrétariat de l'AEWA et achevée d'ici fin 2007.

### **iv) Études sur le niveau de préparation et de mise en œuvre des plans d'action par espèce, sur les projets de rétablissement et sur l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides**

Ces études doivent être confiées aux consultants en 2007.

147. M. Dereliev propose de discuter de la question de la fréquence de production des études à la prochaine Réunion du Comité permanent, et plus spécifiquement s'il ne serait pas possible de produire certaines études moins fréquemment qu'une fois par période triennale.

148. M. Schall fait remarquer que, dans le cas d'Eurobats, les Parties ont décidé de se rencontrer tous les quatre ans au lieu d'une fois par période triennale. Il n'a pas suggéré de faire de même pour l'AEWA mais, selon lui, cela vaut la peine de songer à réduire la fréquence de production des études internationales.

149. M. Lenten insiste sur le fait qu'il ne doit pas être fait d'amalgame entre la question de la production des études internationales et la soumission de rapports nationaux. Les études internationales sont des analyses détaillées qui nécessitent des efforts supplémentaires. De tels documents pourraient être produits à une fréquence moins élevée. Les rapports nationaux, en revanche, devraient être soumis à chaque Réunion des Parties. Il promet que le Secrétariat fera une proposition lors de la prochaine Réunion du Comité permanent au sujet de la fréquence de production des études internationales. Certaines études auront été rédigées d'ici là et le Comité permanent pourra décider sur la base de ces avant-projets si leur fréquence de production peut être réduite.

## **Point 19 de l'ordre du jour: adoption de Plans d'action par espèce**

#### **a) Plan d'action pour l'érismature maccoa**

150. M. Dereliev présente le document StC 4.13 (Plan d'action pour l'érismature maccoa). Il souligne que l'érismature maccoa est le premier oiseau migrateur en Afrique pour lequel un Plan d'action a été développé dans le cadre de l'AEWA. L'AEWA est devenue une autorité dans le domaine de la réalisation de plans d'action par espèce et a, de ce fait, joué un rôle de leader dans le processus de rédaction du Plan d'action pour l'érismature maccoa. Début 2005, un atelier sur le développement du Plan d'action pour l'érismature maccoa avait eu lieu en Afrique du Sud. Le document préliminaire présenté est le résultat final de ce processus de consultation avec toutes les parties prenantes concernées. Avec l'approbation du Comité permanent, la mise en œuvre de ce Plan d'action a pu être lancée.

151. M. Schall pense qu'il serait utile que le Secrétariat fournisse une vue d'ensemble des espèces de l'AEWA pour savoir quelles sont les espèces qui ont besoin, d'urgence, d'un Plan d'action, afin qu'une stratégie sur 15 ans par exemple puisse être mise en place, décidant des Plans d'action prioritaires dans le futur.

152. M. Dereliev attire l'attention du Comité sur l'article 2.2.1 du Plan d'action de l'AEWA selon lequel les plans d'action par espèce figurant dans la catégorie 1 de la colonne A du tableau 1 sont à élaborer et à mettre en œuvre en priorité; une liste des priorités existe donc déjà. Se référant au nombre relativement élevé de populations inscrites dans la catégorie 1, il explique que le Secrétariat envisage cependant de fournir une vue d'ensemble établissant des priorités parmi ces populations. Ce document ne sera bien sûr qu'une évaluation du Secrétariat destinée à l'usage interne. Il explique également qu'il est très difficile d'établir des priorités sur le long terme (15 ans). Pour cela, il faudrait que le tableau soit actualisé tous les trois ans, ce qui résulterait dans le déplacement de certaines populations de la colonne A à la colonne B et vice versa.

153. Le Comité permanent approuve le Plan d'action pour l'érismature maccoa.

154. M. Dereliev dit que l'approbation des Plans d'action par espèce par le Comité permanent pourrait devenir une pratique plus courante à l'avenir. Par ailleurs, il informe des Plans d'action par espèce ayant été adoptés depuis l'établissement de l'AEWA, dont deux d'entre eux l'ont été à la MOP2 et cinq, à la MOP3.

155. Il poursuit par un compte rendu des progrès réalisés en matière de mise en œuvre de ces Plans d'action par espèce élaborés dans le cadre de l'AEWA ainsi que d'autres dans lesquels seul l'AEWA s'est engagé.

#### **b) Plan d'action par espèce pour la bernache à cou roux**

156. Un coordinateur à plein temps, cofinancé par l'AEWA, entre en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

#### **c) Plans d'action par espèce pour le vanneau sociable et la glaréole à ailes noires**

157. Un coordinateur à plein temps, cofinancé par l'AEWA, entre en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

#### **d) Plan d'action pour l'oie naine**

158. Le Secrétariat travaille étroitement avec l'UE à la mise en œuvre de ce plan d'action. À l'exception de la Norvège, tous les États membres du Plan d'action font partie de l'UE.

159. En outre, le processus de mise en place de mécanismes d'application a été lancé pour les Plans d'action par espèce pour la bécassine double, le fuligule nyroca, l'érisma à tête blanche, la bernache cravant à ventre clair, le râle des genêts et l'ibis chauve.

160. M. Dereliev poursuit en faisant état des progrès réalisés dans le développement de nouveaux plans d'action par espèce.

#### **e) Plan d'action par espèce pour le flamant nain**

161. Le développement de ce plan d'action a été lancé lors d'un atelier organisé au Kenya, en septembre 2006. Un premier avant-projet est prévu pour début 2007 et pourra probablement être soumis pour approbation par le Comité permanent à la prochaine réunion.

#### **f) Plans d'action par espèce pour la barge à queue noire et la spatule blanche**

162. Le développement de Plans d'action pour la barge à queue noire et la spatule blanche a été discuté avec l'UE. Un accord sur le financement de ces plans d'action a été convenu avec l'Association néerlandaise de protection des oiseaux, Vogelbescherming Netherlands, et le processus d'élaboration débutera en 2007.

#### **g) Plan d'action par espèce pour le cygne de Bewick**

163. M. Dereliev informe la Réunion que ce plan d'action sera développé dans le cadre légal de l'AEWA et financé par le Wildfowl & Wetlands Trust (WWT). Le processus d'élaboration doit être lancé en 2007.

#### **h) Plan d'action par espèce pour la bernache cravant à ventre noir**

164. Le développement de ce plan d'action a été lancé plusieurs années auparavant grâce au soutien financier du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Une étude scientifique relative aux mesures de conservation à prendre sera finalisée d'ici fin février 2007. La difficulté de ce plan d'action est la question de la chasse. Un projet final du Plan d'action devrait être prêt pour la MOP4.

165. En outre, M. Dereliev informe la Réunion que l'AEWA et la CMS envisagent de développer des Plans d'action pour deux oiseaux migrateurs à l'intérieur de l'Afrique, très certainement le râle à miroir et le crabier blanc, que la CMS compte financer grâce à des fonds provenant d'Italie. Les avant-projets des Plans d'action pourraient être prêts à temps pour soumission à la MOP4. M. Dereliev suggère qu'une partie de l'argent pourrait également être utilisée pour un travail synergique avec l'UE afin de mettre à jour les plans d'action existants comme celui pour le courlis à bec grêle.

166. Enfin, M. Dereliev mentionne que les fonds pour le développement de Plans d'action pour le bec-en-sabot du Nil et l'aigrette vineuse font encore défaut. Concernant le bec-en-sabot du Nil, des progrès importants ont été réalisés dans le sens de la mobilisation du réseau. Dans le cadre de l'atelier sur le développement d'un Plan d'action pour le flamant nain, certains participants ont également discuté de la possibilité d'élaborer un Plan d'action pour le bec-en-sabot du Nil. Abritant près de 80 % de cette population, le Soudan sera un pays clé

dans ce processus.

167. M. Dereliev informe également la Réunion que le Secrétariat est en discussion avec le Botswana concernant le développement d'un Plan d'action pour l'aigrette vineuse. Ce processus pourrait également être une bonne occasion de convaincre le Botswana de devenir Partie contractante à l'Accord.

168. Le Comité permanent prend note du rapport de M. Dereliev et enjoint les Parties contractantes de développer des plans d'action nationaux pour les espèces présentes dans leur pays.

#### **Point 20 de l'ordre du jour: date et lieu de la prochaine Réunion du Comité permanent**

169. Le Comité permanent est d'accord pour se réunir fin novembre 2007 à Bonn, en Allemagne. M. Lenten a instamment engagé les représentants présents à la réunion à inviter d'autres membres du Comité permanent à participer à la prochaine réunion du Comité permanent.

#### **Point 21 de l'ordre du jour: divers**

170. M. Lenten suggère que, en raison de l'accroissement du nombre d'adhérents à l'AEWA, la MOP4 devrait également songer à agrandir le Comité permanent afin d'arriver à une meilleure représentation. Il souligne que le Comité permanent joue un rôle très important en fournissant des orientations au Secrétariat entre les réunions des Parties. Le Secrétariat préparera ainsi une proposition à ce sujet pour le prochain Comité permanent.

171. M. Lenten mentionne également que le Comité technique a élaboré un plan de travail interne et établi dix groupes de travail chargés des différentes tâches du Comité technique. Il suggère que quelque chose de similaire pourrait être fait dans le cas du Comité permanent. L'accroissement du nombre d'adhérents a toujours été une question cruciale pour l'AEWA. Il invite donc les membres du Comité permanent à se pencher sur la question dans leur région respective et à aider à convaincre leurs pays voisins d'adhérer à l'Accord. Par ailleurs, deux membres du Comité permanent, à savoir l'Allemagne et la Tanzanie, rejoindront le groupe de travail du Comité technique en charge du développement d'un Plan stratégique pour l'AEWA.

172. Le Comité permanent est d'accord avec tous les points soulevés par M. Lenten.

173. Enfin, M. Schall suggère de faire de 2009 l'"année" d'un oiseau de l'AEWA.

#### **Point 22 de l'ordre du jour: clôture de la réunion**

174. M. Lenten remercie le Comité permanent pour son très bon esprit de travail et exprime sa reconnaissance à la Slovaquie d'avoir assisté, pour la première fois, à la réunion en tant qu'observateur. Par ailleurs, il remercie le gouvernement allemand d'avoir généreusement organisé le lancement du projet WOW et d'avoir accepté de réfléchir à une prolongation du mandat du JPO pour une troisième année, ce qui serait de la plus grande importance non seulement pour le travail de communication de l'AEWA mais aussi pour la mise en œuvre du projet WOW. Enfin, il exprime sa gratitude au gouvernement des Pays-Bas d'envisager de soutenir le projet WOW par le biais d'une contribution financière.

175. Au nom des participants, le président remercie le gouvernement allemand d'avoir accueilli la cérémonie d'inauguration du projet WOW. Il exprime également ses remerciements au Secrétariat pour son excellent travail et ses réalisations depuis la MOP3 et remercie tous les participants pour leurs précieuses contributions et leur coopération durant ces deux derniers jours.

Annexe 1

**4th STANDING COMMITTEE MEETING / 4<sup>ième</sup> RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT  
20 - 21 November 2006, Bonn, Germany/20 - 21 novembre 2006, Bonn, Allemagne**

**OFFICIAL DELEGATES/DELEGATIONS OFFICIELLES**

---

**CHAIRMAN/PRESIDENT  
TANZANIA/TANZANIE**

**Mr. Emmanuel Severre** (Chairman)  
Director of Wildlife  
Ministry of Natural Resources and Tourism  
Nyerere Road/Ivory Room  
P.O. Box 1994  
Dar es Salaam  
TANZANIA / TANZANIE  
  
Tel.: (+255 22) 28 66 408  
Fax: (+255 22) 28 65 836  
E-Mail: wildlife-divion@twiga.com

**TANZANIA/TANZANIE**

**Ms Miriam Zacharia**  
Principle Game Officer-International  
Obligations  
Ministry of Natural Resources and Tourism  
Nyerere Road/Ivory Room  
P.O. Box 1994  
Dar es Salaam  
TANZANIA / TANZANIE  
  
Tel.: (+255 22) 28 66 408  
Fax: (+255 22) 28 65 836  
E-Mail: director@wildlife.go.tz

**Mr. Charles Mdoe**  
Assistant Director  
Ministry of Natural Resources and Tourism  
Nyerere Road/Ivory Room  
P.O. Box 1994  
Dar es Salaam  
TANZANIA / TANZANIE  
  
Tel.: (+255 22) 28 66 408  
Fax: (+255 22) 28 65 836  
E-Mail: director@wildlife.go.tz

---

**DEPOSITARY/DÉPOSITAIRE  
NETHERLANDS**

**Mr. Martin Lok** (Vice Chair/Depositary)  
Policy Co-coordinator International Affairs  
Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality  
P.O. Box 20401  
2500 EK The Hague  
THE NETHERLANDS / PAYS-BAS  
  
Tel.: (+31 70) 3785215  
Fax: (+31 70) 3786146  
E-mail: m.c.lok@minlnv.nl

**GERMANY/ALLEMAGNE**

**Dr. Christiane Paulus**  
Federal Ministry for the Environment, Nature  
Conservation and Nuclear Safety  
AG N I 4 P  
Robert-Schumann-Platz 3  
53175 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE  
  
Tel.: (+49) (1888) -305-2630  
Fax (+49) (1888) -305-2864  
E-Mail: Christiane.Paulus@bmu.bund.de

**Mr. Oliver Schall**  
Federal Ministry for the Environment, Nature  
Conservation and Nuclear Safety  
Referat/Division N I 3  
Artenschutz / Conservation of Wild Species of  
Fauna and Flora  
Robert-Schuman-Platz 3  
53175 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE  
  
Tel.: (+49 228) 305-2632  
Fax: (+49 228) 305-2684  
E-Mail: oliver.schall@bmu.bund.de

**SLOVENIA/ SLOVENIE**

**Mr. Andrej Bibic**

Ministry of Environment and Spatial Planning  
Dunajska 48  
100 Ljubljana  
SLOVENIA/ SLOVENIE

Tel.: +386 1 309 4559

Fax: +386 1 309 4592

E-Mail: andrej.bibic@gov.si

**MAURITIUS/MAURICE**

***CHAIRMAN OF THE TECHNICAL  
COMMITTEE***

**Mr. Yousoof Mungroo**

4A, Impasse Barthelemy Ohsan  
Beau-Bassin  
MAURITIUS/ MAURICE

Tel.: +230 464 2993

Fax: +230 465 1184

E-Mail: ymungroo@gmail.com

***International Non-Governmental Organisations /  
Organisations Internationales Non Gouvernementales***

**SPAN Consultants**

**Ms Gwen van Boven**

Span Consultants  
Bezuidenhoutseweg 1  
2594 AB The Hague  
THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Tel: +31 (0) 70 750 4808

Fax: +31 (0) 70 750 4818

E-Mail: vanboven@span.nl

***Intergovernmental Organisations / Organisations Intergouvernementales***

**UNEP/ASCOBANS Secretariat**

**Mr. Rüdiger Strepel**

Executive Secretary  
ASCOBANS Secretariat  
Agreement on the Conservation of Small  
Cetaceans of the Baltic and North Seas  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY/ALLEMAGNE

Tel.: (+49 228) 815 24 16

Fax: (+49 228) 815 24 40

E-Mail: rstrepel@ascobans.org

**United Nations Environment Programme**

**Ms Margaret Oduk**

Programme Officer  
United Nations Environment Program  
(UNEP)  
PO Box 30552  
Nairobi  
KENYA/ KENYA

Tel.: (+254 20) 762 34 65

Fax: (+254 20) 762 39 26/ 42 55

E-Mail: Margaret.Oduk@unep.org



## **Project Coordination Unit (UNOPS)**

### **Mr. Edoardo Zandri**

Chief Technical Advisor  
WOW - Wings Over Wetlands  
UNEP-GEF African-Eurasian Flyways Project  
Wetlands International  
PO Box 471  
6700 AL Wageningen  
THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Tel: (+31) 0 317 4 78 875  
Fax: (+31) 0317 4 78 850  
E-Mail: edoardo@unops.org

### **Mr. Camillo Ponziani**

Junior Operations Manager  
WOW - Wings Over Wetlands  
UNEP-GEF African-Eurasian Flyways Project  
Wetlands International  
PO Box 471  
6700 AL Wageningen  
THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Tel: (+31) 0 317 4 78 876  
Fax: (+31) 0317 4 78 850  
E-Mail: camillo@unops.org

## **UNEP/CMS Secretariat**

### **Mr. Francisco Rilla**

Information Officer  
Secretariat of the Convention on the  
Conservation of Migratory Species of Wild  
Animals  
UN Campus  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53115 Bonn  
GERMANY

Tel: +49 815 2460  
Fax: + 49 815 2449  
E-Mail: frillamanta@cms.int

### **Ms Dunia Sforzin**

Avian Influenza Coordinator  
Secretariat of the Convention on the  
Conservation of Migratory Species of Wild  
Animals  
UN Campus  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53115 Bonn  
GERMANY

Tel: +49 815 2454  
Fax: +49 815 2450  
E-Mail: dsforzin@unep.de

### **Ms Jasmin Kanza**

Trust Fund and Administration Officer.  
Secretariat of the Convention on the  
Conservation of Migratory Species of Wild  
Animals  
UN Campus  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53115 Bonn  
GERMANY

Tel: +49 815 2404  
Fax: +49 815 2449  
E-Mail: jkanza@cms.int

*UNEP/AEWA SECRETARIAT / Secrétariat de l'AEWA*

**Mr. Bert Lenten,**  
Executive Secretary  
Agreement on the Conservation of  
African-Eurasian Migratory Waterbirds  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE

Tel.: (+49 228) 815 2414  
Fax: (+49 228) 815 2450  
E-Mail: blenten@unep.de

**Ms Marie-Therese Kämper**  
Administrative Assistant  
Agreement on the Conservation of  
African-Eurasian Migratory Waterbirds  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE

Tel.: (+49 228) 815 2413  
Fax: (+49 228) 815 2450  
E-Mail: mkaemper@unep.de

**Mr. Sergej Dereliev**  
Technical Officer  
Agreement on the Conservation of  
African-Eurasian Migratory Waterbirds  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE

Tel.: (+49 228) 815 2415  
Fax: (+49 228) 815 2450  
E-Mail: sdereliev@unep.de

**Mr. Florian Keil,**  
Information Officer (JPO)  
Agreement on the Conservation of  
African-Eurasian Migratory Waterbirds  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE

Tel.: (+49 228) 815 2451  
Fax: (+49 228) 815 2450  
E-Mail: fkeil@unep.de

**Ms Catherine Lehmann**  
Programme Officer  
Agreement on the Conservation of  
African-Eurasian Migratory Waterbirds  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE

Tel.: (+49 228) 815 2412  
Fax: (+49 228) 815 2450  
E-mail: clehmann@unep.de

**Sophie Caruana**  
Intern  
Agreement on the Conservation of  
African-Eurasian Migratory Waterbirds  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE

**Andreas Steger**  
Intern  
Agreement on the Conservation of  
African-Eurasian Migratory Waterbirds  
Hermann-Ehlers-Str. 10  
53113 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE

## **Interpreters/Interprètes**

### **Ms Katharina Suntrup**

Federal Ministry for the Environment, Nature  
Conservation and Nuclear Safety  
Referat/Division N I 3  
Artenschutz / Conservation of Wild Species of  
Fauna and Flora  
Robert-Schuman-Platz 3  
53175 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE  
E-Mail: [katharina.suntrup@bmu.bund.de](mailto:katharina.suntrup@bmu.bund.de)

### **Ms Caroline Bechtold**

Federal Ministry for the Environment, Nature  
Conservation and Nuclear Safety  
Referat/Division N I 3  
Artenschutz / Conservation of Wild Species of  
Fauna and Flora  
Robert-Schuman-Platz 3  
53175 Bonn  
GERMANY / ALLEMAGNE  
E-Mail: [caroline.bechtold@bmu.bund.de](mailto:caroline.bechtold@bmu.bund.de)

### **Ms Andrea Lenhart**

BMVg  
E-mail: [Andrealenhardt@bmv.g.bund400.de](mailto:Andrealenhardt@bmv.g.bund400.de)

### **Ms Nina Uhrig-Hammerstein**

E-Mail: [nina.uhrig@t-online.de](mailto:nina.uhrig@t-online.de)



## United Nations Environment Programme

برنامج الأمم المتحدة للبيئة • 联合国环境规划署  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT • PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE  
ПРОГРАММА ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО ОКРУЖАЮЩЕЙ СРЕДЕ

### STATEMENT OF THE DIRECTOR, DELC TO THE 4<sup>th</sup> MEETING OF THE STANDING COMMITTEE OF THE AGREEMENT ON THE CONSERVATION OF AFRICAN-EURASIAN MIGRATORY WATERBIRDS (AEWA)

Bonn, Federal Republic of Germany  
20-21 November 2006

On behalf of Mr. Bakary Kante, Director, Division of Environmental Law and Conventions, I would like to thank you for the opportunity to speak here today at the opening of the fourth Standing Committee Meeting of the Agreement on the Conservation of the African-Eurasian Migratory Waterbirds. Mr. Kante sends his best wishes for the meeting and warmly thanks the Government of the Federal Republic of Germany for hosting this important event.

**Due to other commitments, Mr. Kante is unfortunately not able to be with us today. Therefore, he has asked me to deliver his statement.**

**Dear Colleagues**

I wish to take this opportunity to congratulate AEWA who currently has 59 Parties-- the largest agreement developed so far under the Convention of Migratory Species (CMS). It is gratifying that you have chosen the right framework in which to carry out this worthy goal. The Convention on Migratory Species is expressly designed to foster regional co-operation, and to intervene where necessary to ensure the protection of endangered species. Through this Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds, CMS aims to conserve these remarkable species, which have roamed our flyways for millions of years.

As you all know, although this Agreement only entered into force a few years ago, its implementation is well underway. I would like to take this opportunity to thank the countries who have continuously supported the implementation of AEWA. I am also pleased to note that in addition, the GEF council approved the African-Eurasian Flyways Project (now renamed as *Wings over Wetlands (WOW)*) in November 2003 and its implementation started in July 2006. The project's aim is to improve the conservation status of migratory waterbirds by enhancing and coordinating efforts to conserve some of the key wetland areas along the main bird migration routes (flyways) across the three continents.

**In light of the foregoing, I would encourage the Range States who have not yet become Contracting Parties to the Agreement to do so. Your commitment and support to the Agreement is crucial in**

## **order for it to expand further and in order for us to better protect migratory waterbirds across Africa and Eurasia.**

### **Dear Colleagues**

At the World Summit on Sustainable Development nations committed to the year 2010 as the target date for achieving a significant reduction in the rate of loss of biological diversity. We must not fail to achieve this 2010 target, which is only four years down the road. There is therefore need for all countries, institutions and organisations - indeed all stakeholders in the global biodiversity agenda including AEWA, to demonstrate and disseminate measurable success attained by 2010, so that political commitment becomes evident and public confidence and interest in the biodiversity arena enhanced. This will not only encourage investment in biodiversity Research and Development (R & D) as well as management, but will also strengthen the various environmental institutions, at all levels.

Three days ago, in Nairobi, Kenya, the UNFCCC concluded its COP-12, which also addressed major issues, pertinent to CMS, the CBD and other biodiversity-related MEAs, since the causes and impacts of climate change on biodiversity and vice versa are closely interlinked and cannot be addressed in isolation.

### **Dear Colleagues**

Early this year CMS and AEWA in collaboration with UNEP convened an expert seminar to discuss avian influenza virus and related issues. We need to now ask ourselves -- what can we do on the environmental front to complement the vital work being done by other organizations on avian flu, including; the World Health Organization (WHO), the Food and Agricultural Organization (FAO) and the World Organization for Animal Health (OIE)? Blaming avian flu on bird migrations is misleading. And a 'quick fix' of culling migratory birds is certainly not the solution. Traditional methods of control including culling of infected poultry, vaccination may temporarily contain the situation. But the truth is that unless we work to re-establish a proper management human interference with nature we will see similar viruses and other infectious agents emerge again and again.

By investing in wetland conservation and rehabilitation, for instance, countries can help keep migratory species away from farmland, as well as glean the many other benefits, such as water storage and purification, that such intact ecosystems offer to human society. We obviously cannot do this alone. Partners from throughout the UN system, including specialized agencies, such as OIE, FAO and WHO, the biodiversity-related conventions and the NGOs need to work even more closely together.

### **Dear Colleagues**

In June 2006, UNEP in cooperation with the CITES Secretariat convened a meeting in Cambridge in the United Kingdom to launch a project on knowledge management for biodiversity-related conventions and Agreements in which AEWA also participated representing the CMS family. Participants identified several

categories of information and data that could be made interoperable among them. The idea behind this project, is to build capacity to manage a harmonized information system. UNEP is therefore contributing \$200,000 from its Government of Norway trust fund to enable the secretariats to implement the joint project on Knowledge Management for Biodiversity.

I would also like to take this opportunity to congratulate AEWA together with CMS for inaugurating in April 2006 the 'World Migratory Bird Day'. This event carried out in Kenya has gone along way to promote public awareness and education on migratory birds as well as their ecological importance. I am pleased to note that the theme of the event was 'Migratory Birds need our support now' has come at a time when these creatures are at the centre of global attention. Also timely is the next year's theme on "Climate and impact on migratory species".

UNEP fully supports the activities in support of implementing AEWA and above all we are happy with the new initiatives to protect migratory species. UNEP stands ready to give technical advice which is in line with our current focus in support of implementing the Bali Strategic Plan. But as said earlier more needs to be done and to that effect additional funds are required from new as well as existing stakeholders. I congratulate AEWA for its efforts to fund raise outside the existing donor base. When doing fund raising we have to be more creative and innovative. As we all know, there is a lot of competition and the funds available for our activities are decreasing.

Once again I reiterate that UNEP stands ready to support the work of AEWA. There is work to be done, and time is short. I wish you every success and fruitful outcomes from your deliberations during this important meeting.

Thank you

\*\*\*\*\*